



## Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Oups ! Les semaines ont filé et il me semble que je n'ai rien vu passer. Une véritable hibernation, vous dis-je ! La preuve, j'ai enlevé ma couronne de l'Avent il y a deux semaines ! Normal, vu les « cramines » et autres « fricasses » que l'on a subies; un véritable temps à ne pas mettre un chat dehors. D'ailleurs, parlons-en de ces pauvres félidés.



Avec la grippe aviaire en prime, ses canards, ses oiseaux migrateurs et les poules recluses dans leurs poulaillers, les pauvres chats risquent bien de devoir rester confinés dedans. Mais oui, dans certains pays, cela a

été le cas ! Plus facilement dit que fait. Tous les propriétaires vous le diront que cela relève du parcours du combattant. Même le chat de mon amie Françoise a des idées de vagabondage. Pas si évident quand on habite au troisième étage. Eh bien ! Pourtant ce brave Gucci a fait le grand saut depuis l'appui de fenêtre où il prenait l'air tout en se lissant le poil et s'est retrouvé au rez-de-chaussée, dans des fourrés tout piquants à miauler comme une âme en peine. Un problème qui ne risque pas de m'arriver. Entre un canari chanteur dans sa cage et quelques poissons robustes dans l'aquarium, je n'ai pas de souci de ce côté-là. Alors, la conscience en paix, je hume les prémices du printemps et file au jardin à la traque aux mauvaises herbes, en compagnie ... des chats du voisinage.

**Marie-Laure Bianconcini**

## Grippe aviaire

La commune de Chavannes-de-Bogis se trouve dans une zone de protection. Des mesures sont prises dans cette zone pour empêcher une contamination de la volaille de rente par le virus de la grippe aviaire.

**Il n'y a pas de danger pour l'être humain.**

Néanmoins, évitez de toucher des oiseaux morts et des fientes d'oiseaux ! Si vous n'avez pu éviter un tel contact, lavez-vous les mains avec du savon et à l'eau chaude !

Annoncez au vétérinaire cantonal (021 316 38 70) la découverte d'oiseaux d'eau morts ou malades (cygnes isolés, canards ou rapaces).



## En direct avec ... Le changement de groupement scolaire dès la rentrée prochaine

Pour répondre à de nombreuses questions que se posent les parents dont les enfants sont scolarisés dans les classes enfantines ou primaires, Geneviève Thévoz, municipale des écoles, nous explique les changements qui verront le jour dès la rentrée prochaine.

En juin dernier, le conseil communal a accepté le projet d'adhésion au groupement scolaire primaire de Coppet (voir Chavannews N° 23). Cela signifie que, dès la rentrée d'août prochain, nos élèves et ceux de Bogis-Bossey qui seront scolarisés au CIN et au CYP, soit les classes enfantines et primaires, feront partie de l'Établissement primaire de Coppet (qui comprend Chavannes-des-Bois, Commugny, Coppet, Crans, Founex, Mies et Tannay) et non plus de celui d'Elisabeth de Portes (Arnex, Borex, Chésereux, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, La Rippe et Signy).

Ainsi, les bassins de recrutement du primaire et du secondaire coïncideront : tous les élèves entrant en 5<sup>ème</sup> année au secondaire auront donc préalablement fréquenté le même établissement primaire.

Notre collaboration avec les autres communes de Terre Sainte, avec lesquelles nous

partageons déjà de nombreuses institutions (Eglise, Sidac, service du feu,...) sera renforcée.

Adhérer au groupement de Coppet ne signifie pas aller à l'école à Coppet : **nous gardons nos deux pavillons et nous les occupons !** Toutefois, un certain nombre d'aménagements pourraient être mis en place afin d'équilibrer les classes en fonction du nombre d'élèves.

Les parents apprécieront certainement une nouveauté: l'association des communes formant l'AIIP (Association Intercommunale pour l'Instruction Primaire) de Coppet a créé des Unités d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) vers chaque école et nous allons ouvrir une telle structure à Bogis-Chavannes. Elle pourra accueillir les élèves avant l'école dès 7h30, pendant la pause de midi (en remplacement du Repas des z'Amis) et dès la fin des cours l'après-midi jusqu'à 18h. Les enfants ne seront pas seulement gardés, mais bénéficieront d'un projet pédagogique mis en place par des professionnels. Les parents recevront en juin les informations nécessaires à l'inscription.

---

## La parole à Pierre Stampfli, Syndic

Qu'avez-vous pensé de ces élections communales ?

Pour ce qui est du conseil communal, cela m'a fait plaisir que tout le monde ait passé. Cependant, je regrette que pas plus de personnes n'aient désiré s'engager. Nous nous retrouvons avec 39 membres. Le prochain objectif sera de trouver sept suppléants. Au mois de mai se déroulera un tour pour les suppléants. S'il n'y a que sept personnes inscrites, leur élection sera tacite.

Un deuxième regret, c'est le faible pourcentage des votants et ce malgré que, pour la première fois, les étrangers pouvaient voter.

En ce qui concerne la Municipalité, je suis content que la liste « entente communale » ait passé en un bloc et de l'écart relativement serré entre les candidats. Cela montre que nous formons une équipe soudée et homogène. Nous sommes ravis d'accueillir Chantal Michel et tenons encore à remercier Catherine Golay pour tout le travail qu'elle a accompli et ses qualités humaines.

## Une nouvelle municipale pour la prochaine législature



Dès le 1<sup>er</sup> juillet, Chantal Michel sera la nouvelle municipale à rejoindre l'équipe en place :

*Depuis que je suis toute petite, j'ai passé toutes mes vacances et tous les week end ici au village chez mes grands-parents. Ma famille vit en effet à Chavannes depuis plusieurs générations relève-t-elle. Je suis attachée depuis toujours au village. Pour ma part, j'y habite depuis 1981 et je suis maman de deux filles âgées de 16 et 18 ans.*

Pourquoi vous êtes-vous inscrite sur la liste de la municipalité ?

*J'ai été sollicitée. Je reconnais que j'ai toujours été intéressée de près et de loin à la vie du village. Je pense ainsi pouvoir prouver mon attachement.*

Quelles sont vos aspirations ?

*Je souhaite que l'on puisse continuer à avoir une vie agréable et ce malgré le trafic et le développement urbain de notre région.*

---

## On en parle...

### ... Des nouveaux horaires en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le poste des gardes-frontière a subi une modification des heures d'ouvertures. Il est ouvert de 8h à 20h. En dehors des heures d'ouverture, le franchissement de la frontière reste bien entendu autorisé avec les pièces d'identité valables et les marchandises n'excédant pas les limites des tolérances. Une signalisation a été mise en place à l'entrée et à la sortie afin de renseigner les voyageurs. Le poste mobile de La Côte prend le relais en dehors de ces heures. Comme le souligne Michel Genton, chef de poste : « le corps des gardes-frontière fait l'objet depuis plusieurs années déjà d'un manque d'effectifs. Il est donc de moins en moins possible de garantir une présence accrue à des heures et des emplacements fixes. Raison pour laquelle, nous optons pour des contrôles sporadiques et ciblés ».

Un autre changement est également visible depuis cette date : de nouvelles barrières ont fait leur apparition. Elles sont en plastic, sont mobiles et peuvent être bougées plus facilement.

### ... Depuis le 15 janvier, la chapelle est réouverte

Après de nombreuses semaines de réfections, la chapelle a été réouverte le dimanche 15 janvier. Depuis le milieu du mois de septembre, elle était en effet aux mains des peintres et des électriciens. Tous les travaux ont été réalisés par des entreprises de la région. Il reste encore les extérieurs à finir. Les colonnes d'entrée viennent d'être décapées et elles retrouveront leur couleur originale, les boiseries seront repeintes. Un second banc va prendre place sur la droite de la chapelle ainsi qu'un nouveau portail. Tous deux seront réalisés entièrement à la main par le jeune Michael Jeanneret de Bogis-Bossey, apprenti forgeron en dernière année.



## ... Les travaux entrepris par le Sidac sont terminés

La dernière partie de travaux entrepris par le SIDAC était située sur l'autoroute, à la hauteur de la bretelle en direction de Nyon. Ils sont terminés. Il s'agit de la conduite qui alimentera Divonne en eau potable. Le chantier avait débuté au mois de septembre dernier à la hauteur du village et s'est terminé sur la parcelle du SIDAC à Founex.

## ... La fontaine voit la vie en rose

Au début du mois de février, la fontaine de Chavannes-de-Bogis a vu la vie en rose. A l'instigation des membres de la société de développement, elle s'est parée de nombreux cœurs et d'un adorable Cupidon, signes avant-coureurs de la Saint-Valentin.



## ... Nouvelles de la SDC

L'assemblée générale s'est déroulée le 7 mars. Très peu de changements sont intervenus. Nicole Bornet a quitté le poste de secrétaire, vu ses activités professionnelles.

Le nouveau comité est constitué de : Josiane Rios, présidente, Nicole Bornet, vice-présidente, Karla Meyer, secrétaire, Jacqueline Allenbach, trésorière et Sonia Christen membre.

De nombreuses activités sont prévues pour cette année :

Tout d'abord, Carnaval. Vu le succès rencontré par la fête, une prochaine édition aura vraisemblablement lieu en 2007.

Fête villageoise	le 9 septembre
Halloween	le 28 octobre
Saint-Nicolas	la date reste à définir

En plus, le village sera décoré à Pâques, Halloween et pour la fin de l'année.

Toujours aussi dynamique, Josiane Rios entame sa troisième année de présidence. Elle a beaucoup de plaisir à s'investir, relève la bonne ambiance de la société et tient particulièrement à remercier tous les participants qui ont œuvré pour la réussite de la fête du Carnaval.

## ... Association « Dyspra'quoi » vient de tenir son assemblée générale

Le 8 mars, s'est tenue l'assemblée générale de « Dyspra'quoi ». Cette association pour les enfants dyspraxiques est née le 1<sup>er</sup> mars 2005 sous l'impulsion de Suzanne Barraud (voir Chavannews N° 22). « Cette première année a été hyper positive » se réjouit Suzanne Barraud « notre comité formé de cinq personnes est très motivé. Composé par des parents d'enfants dyspraxiques et d'une thérapeute, il a vu de nombreux objectifs déjà atteints. Et de plus, l'association peut compter sur le soutien de professionnels ». Le comité très dynamique a réalisé des activités multiples au cours de l'année écoulée. De nombreuses conférences traitant sur la dyspraxie ont été présentées dans des écoles, des écoles spécialisées et devant des professionnels. Le comité a également planché sur un présentatif de la dyspraxie sous forme de plaquette, destinée aux parents, enseignants, pédiatres et thérapeutes. Cette dernière sera présentée dans le courant de cette année. Parmi les projets pour 2006, figurent aussi un article à paraître dans la revue pédagogique spécialisée, le site Internet et des conférences. Les parents membres de l'association ont pu remarquer une amélioration au quotidien et se sentent moins seuls.